

La Motte, 22 septembre 2022

Monsieur Benoit Charette
Ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
675, boul. René-Lévesque Est, 6e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Mise à jour du projet Authier (Dossier 3211-16-020)

Monsieur le Ministre,

La présente vous est envoyée suite à la lettre émise le 4 juillet 2022 par la direction de l'évaluation environnementale du ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques qui concerne la mise à jour du projet Authier.

Dans cette communication, le MELCC mentionne que le projet minier Authier n'est plus visé par la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement (PÉEIE) prévue à l'article 31.1 de la sous-section 4 de la section II du chapitre IV du titre I de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (chapitre Q-2). La capacité d'extraction maximale journalière s'y situe sous le seuil établi par le *Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets* (chapitre Q-2, r. 23.1).

Nous vous demandons officiellement d'assujettir le projet Authier à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement (PÉEIE) prévue à l'article 31.1 de la sous-section 4 de la section II du chapitre IV du titre I de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (chapitre Q-2).

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec la soussignée.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Ministre, nos meilleures salutations.

Annie Blier

Annie Blier
Vice-présidente environnement
Sayona inc.
169, chemin du Quai
La Motte (Québec) J0Y 1T0
Courriel : annie.blier@sayona.ca

- c. c.: M^{me} Maud Ablain, Direction adjointe des projets industriels et miniers. Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
M. Charles-Olivier Laporte, Direction adjointe des projets industriels et miniers
M^{me} Cynthia Claveau, directrice régionale / Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec
M^{me} Hélène Iraca, directrice régionale / Direction régionale du contrôle environnemental de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec
M. Guy Laliberté, Chef de la direction- Sayona Inc.